L'Occitanie : un pôle majeur de l'économie numérique en France

Insee Analyses Occitanie • n° 161 • Juin 2025

En 2022, les secteurs et les métiers du numérique génèrent 131 000 emplois en Occitanie. C'est la région de France hors Île-de-France où la part du numérique dans l'emploi marchand est la plus importante. La majorité de ces emplois relèvent d'activités de services, comme la programmation ou le conseil en informatique. L'économie numérique est à l'origine de nombreuses créations d'emplois entre 2018 et 2022 mais la tendance s'infléchit depuis 2023. Sous l'effet d'un ralentissement des investissements des clients du numérique, le nombre d'emplois numériques diminue en 2024 en Occitanie. Les activités numériques sont fortement concentrées dans les métropoles de Toulouse et de Montpellier et offrent des emplois à haut niveau de qualification.

En partenariat avec :

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Occitanie (**DREETS**) et la Direction régionale de l'Insee Occitanie.

L'économie du numérique se rapporte aux activités liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi qu'à leurs usages emblématiques ► **pour comprendre**. Ces technologies évoluent au fil des années et initient des changements sociétaux et économiques majeurs ► **pour en savoir plus**.
À compter de la crise pandémique de 2020, la transformation numérique des entreprises s'est accélérée, avec le développement massif du télétravail et des outils de visioconférence et le recours accru au commerce en ligne. Depuis 2022, l'apparition des premiers logiciels d'intelligence artificielle générative place cette technologie au cœur de l'actualité.

L'Occitanie : une région tournée vers l'économie numérique

L'Occitanie est un pôle majeur de l'économie numérique en France. En 2022, la région compte 131 000 emplois numériques. C'est la deuxième région de France hors Île-de-France ► **pour comprendre** pour le nombre d'emplois numériques, derrière Auvergne-Rhône-Alpes. L'emploi numérique représente 7,3 % des emplois marchands localisés en Occitanie, taux le plus élevé de France de province (5,9 % en moyenne). Les 131 000 emplois numériques se composent de 116 000 emplois salariés et 15 000 non-salariés (micro-entrepreneurs, entrepreneurs individuels ou dirigeants d'entreprise). Parmi les salariés, 42 % exercent une profession numérique au sein d'un établissement dont l'activité est numérique ► **figure 1**, 36 % exercent une autre profession (fonctions supports, ressources humaines, etc.) au sein d'un établissement des secteurs du numérique et 22 % exercent une profession numérique (chefs de projets informatiques, techniciens de maintenance informatique, etc.) en dehors des secteurs d'activités numériques.

En 2022, l'économie numérique en Occitanie génère près de 8,1 milliards d'euros de richesse, soit 7,7 % de la richesse dégagée régionale ► **définition**. L'emploi se concentre dans les grandes entreprises implantées dans la région : trois salariés sur cinq sont employés dans des entreprises de taille intermédiaire ou des grandes entreprises du numérique, contre deux sur cinq dans l'ensemble de l'économie. Les sièges sociaux des grandes entreprises étant souvent localisés en Île-de-France, près de la moitié des emplois salariés de l'économie numérique régionale dépendent de centres de décisions basés hors de la région.

► 1. Composition de l'emploi numérique en Occitanie en 2022

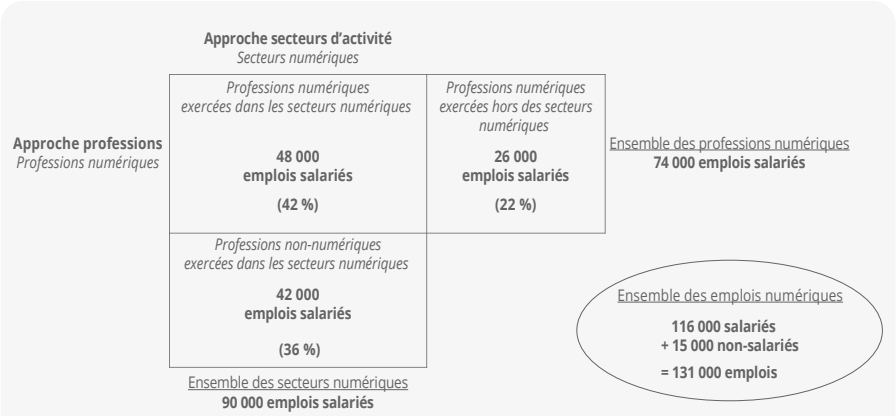

Notes : Effectifs arrondis aux milliers. La surface des rectangles est proportionnelle au nombre d'emplois.
Lecture : En 2022, 48 000 salariés exercent une profession numérique dans un établissement des secteurs numériques.
Champ : Emplois numériques, salariés et non-salariés, en Occitanie.
Source : Insee - Flores, Base Tous Salariés, Base non-salariés.

Des activités centrées autour de la programmation et du conseil en informatique

En Occitanie, les secteurs d'activité liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) (fabrication, vente et services) génèrent les trois quarts des emplois des secteurs numériques ► figure 2. Les activités tertiaires, comme la programmation, le conseil en informatique ou les activités liées aux télécommunications, sont celles qui composent la majeure partie de ces emplois. Les activités de publicité et de communication (agences de publicité, design, conseil en communication, etc.) représentent 13 % des emplois des secteurs numériques. Enfin, les activités de création de contenus et de supports (production cinématographique, télévisuelle, vidéoludique, musicale ; édition de journaux, livres, etc.) et les activités liées aux autres technologies numériques (fabrication d'équipements scientifiques, techniques, médicaux, d'aide à la navigation, etc.) complètent l'ensemble des activités de l'économie numérique (respectivement 8 % et 5 % des emplois du numérique).

En Occitanie, les activités de services liées aux TIC (programmation, conseil, édition de logiciels, etc.) représentent 63 % des emplois de l'économie numérique régionale, contre 57 % en France de province. À l'inverse, les activités de fabrication de matériels liés aux TIC (composants électroniques, cartes électroniques assemblées, ordinateurs, etc.) sont moins présentes (3 % contre 7 %). Dans le domaine des TIC, les emplois sont très majoritairement salariés et seuls 8 % sont non-salariés. À l'inverse, le non-salariat est une forme d'emploi courante et qui continue de se développer dans des secteurs comme la création de contenus et de supports (27 %), particulièrement dans la publicité et la communication (45 %).

Hors des secteurs numériques, les professions numériques sont majoritairement exercées dans des établissements du secteur tertiaire : en premier lieu dans des activités d'ingénierie, de conseil pour les affaires ou de soutien aux entreprises. Elles sont également exercées dans l'industrie, en particulier dans la fabrication de matériels de transport et notamment dans l'industrie aéronautique et spatiale toulousaine.

Une forte dynamique de l'emploi numérique s'essoufflant après la sortie de la crise Covid

Entre 2018 et 2022, l'emploi numérique progresse en moyenne de 5,4 % chaque année en Occitanie, soit plus fortement que dans l'ensemble de l'économie marchande régionale. Cette dynamique est plus forte qu'en France de province (+4,6 %) et confirme la tendance déjà observée au cours de la décennie précédente ► pour en savoir plus. La tendance présente toutefois de fortes variations d'une année sur l'autre en raison de la pandémie de Covid-19. En 2020, la croissance de l'emploi est quasi nulle avant de reprendre fortement en 2021 et 2022. Les confinements ont en effet incité les entreprises françaises à accélérer leur transformation numérique. Leurs investissements en services d'information et de communication ont davantage augmenté en moyenne annuelle entre 2019 et 2022 (+9 % en volume) qu'entre 2010 et 2019 (+6 %).

Pour les emplois salariés des secteurs numériques (soit sept emplois numériques sur dix), la tendance haussière s'interrompt en 2023 (-0,3 %) avant de se retourner en 2024 (-3,0 %) ► figure 3. Dans le même temps, l'emploi salarié marchand continue de progresser modérément dans la région. Ce retournement s'explique en grande partie par un ralentissement dans les TIC qui composent la majeure partie des emplois numériques et qui portent la hausse de l'emploi jusqu'en 2022. L'investissement des entreprises en services d'information et de communication a en effet sensiblement ralenti à partir de la mi-2023 sous l'effet d'une hausse des taux d'intérêt puis d'incertitudes économiques.

Un cinquième des postes créés entre 2018 et 2022 sont des postes non-salariés. Cette dynamique révèle essentiellement la vivacité des créations de micro-entreprises dans le numérique. Parmi les 15 000 non-salariés en 2022, 71 % sont des micro-entrepreneurs, soit un taux bien plus élevé que dans l'ensemble de l'économie régionale (41 %). Entre 2018 et 2022, l'emploi progresse dans tous les domaines du numérique à l'exception des autres technologies numériques qui comprennent notamment la fabrication d'équipements scientifiques, techniques, médicaux ou d'aide à la navigation (-1,6 % en moyenne chaque année).

► Le mot du partenaire : L'Occitanie, un écosystème public et privé d'excellence en intelligence artificielle (IA)

Des laboratoires de recherche publics à l'état de l'art (dont ANITI, IA Montpellier Méditerranée), des structures de transfert technologique et des incubateurs efficients, Ekitia le futur GIP pour garantir l'éthique des données, des supercalculateurs pour entraîner les modèles d'IA, le soutien des pôles de compétitivité, clusters et CHU… l'Occitanie bénéficie d'un écosystème de premier plan, qui contribue à l'émergence et au développement de champions régionaux de l'IA de confiance, embarquée, générative ou frugale et permet la diffusion de l'IA dans l'économie.

De 2021 à 2024, l'État, via France 2030, a investi 180 M€ en Occitanie et le Conseil régional a adopté en 2024 un plan de 60 M€. Objectif : structurer la filière IA, accompagner les entreprises innovantes, renforcer la recherche, accélérer l'adoption de l'IA et développer les formations vers les métiers de demain.

Les 300 entreprises régionales « cœur IA » (entreprises nées sur le marché de l'IA ou dont la proposition de valeur repose majoritairement sur des briques d'IA qu'elles développent en interne), des startups pour la plupart, sont, pour 17 % d'entre elles, lauréates de France 2030 (152 M€). Elles représentent plus de 5 000 emplois à fin 2024 et ont généré 540 M€ de chiffre d'affaires en 2023, en progression respective de 59 % et 79 % sur 5 ans. Elles ont levé 1 027 M€ et ciblent divers marchés, dont les principaux sont la santé, l'aérospatial, l'industrie 4.0, l'environnement, la sécurité et la défense, la logistique, la ville intelligente et l'agriculture de précision.

► 2. Répartition des emplois par secteur numérique en Occitanie en 2022

Notes : Effectifs arrondis aux milliers et pourcentages arrondis à l'unité la plus proche. La surface des rectangles est proportionnelle au nombre d'emplois.
Lecture : En 2022 dans les secteurs numériques, 74 % des emplois sont exercés dans les secteurs liés aux technologies de l'information et de la communication.
Champ : Emplois salariés et non-salariés des secteurs numériques en Occitanie.
Source : Insee - Flores, Base Tous Salariés, Base non-salariés.

Il est particulièrement dynamique dans la création de contenus et de supports (+7,6 %) et dans les TIC (+6,1 %), secteur créant à lui seul 16 000 des 25 000 emplois supplémentaires en quatre ans.

Des activités concentrées dans les métropoles toulousaine et montpelliéraine

L'économie numérique se caractérise par une très forte concentration de ses activités dans les grands pôles urbains. Les zones d'emploi de Toulouse et de Montpellier regroupent plus des trois quarts des emplois numériques d'Occitanie ► figure 4.

La zone d'emploi de Toulouse est le premier pôle numérique d'Occitanie et le deuxième de France de province en nombre d'emplois derrière Lyon. Elle concentre 74 000 emplois numériques, soit 56 % de l'emploi numérique régional. L'économie numérique toulousaine se caractérise par la forte prédominance des activités de services liées aux TIC (72 % de l'emploi numérique toulousain contre 54 % dans le reste de la région). En particulier, plusieurs sociétés de conseil en systèmes et logiciels informatiques comme Capgemini, Sopra Steria ou Thales comptent parmi les plus gros employeurs de l'agglomération. Huit des plus grands employeurs numériques de la zone sur dix dédient une partie de leur activité à la filière aérospatiale, industrie emblématique de la ville rose.

La zone d'emploi de Montpellier est le deuxième pôle numérique majeur de la région. Elle comprend 28 000 emplois numériques en 2022, soit 21 % des emplois numériques d'Occitanie. Les activités y sont relativement diversifiées. Parmi les plus gros employeurs de l'agglomération figurent notamment Dell, entreprise spécialisée dans le commerce de gros d'équipements informatiques, Orange dans les télécommunications, Horiba, entreprise japonaise de fabrication d'instruments de mesure et de matériel optique ou encore Ubisoft, géant français du jeu vidéo. Les activités de conseil en informatique sont bien représentées avec des sociétés comme CGI, Computacenter, Capgemini ou encore Septeo, éditeur de logiciel pour professionnels du droit, de l'immobilier et des entreprises.

Hors des métropoles, une économie numérique moins présente et avec une valeur ajoutée plus faible

En Occitanie, 23 % de l'emploi numérique est localisé hors des zones d'emploi de Toulouse et de Montpellier. La part des emplois dédiés aux activités numériques y est plus faible que dans les deux métropoles. Par ailleurs, les activités présentes se caractérisent par une moindre place des secteurs liés aux TIC, les grands groupes de programmation et de conseil étant concentrés dans les métropoles. Il existe cependant des exceptions comme l'iMSA à Montauban, gestionnaire du parc informatique de la mutualité sociale agricole.

Hors zones d'emploi de Toulouse et de Montpellier, l'activité est davantage tournée vers la publicité et la communication (24 % de l'emploi numérique contre 9 % dans les métropoles). Toutefois, ce secteur connaît de grandes difficultés depuis la sortie de la crise sanitaire en raison d'une baisse conséquente de l'activité. Si cette tendance devait perdurer, la concentration de l'emploi numérique dans les deux grandes aires urbaines se renforcerait.

En raison d'activités différentes, les entreprises numériques présentes en dehors des zones de Toulouse et de Montpellier proposent des postes à plus faible valeur ajoutée. Les postes de techniciens et d'employés y sont plus fréquents que dans les métropoles où la part d'ingénieurs et de cadres est bien plus importante. Par conséquent, les métiers du numérique sont plus rémunérateurs dans les zones d'emploi de Toulouse et de Montpellier que dans le reste de la région ► figure 5.

Des métiers rémunérateurs et hautement qualifiés

Les emplois numériques offerts par les établissements des secteurs numériques sont principalement occupés par des salariés à haut niveau de diplôme. La proportion de cadres dans ces métiers est de 72 % contre seulement 17 % dans l'ensemble de l'économie d'Occitanie ► figure 5. Cette forte surreprésentation de cadres, ainsi que la

► 3. Évolution de l'emploi salarié des secteurs numériques de 2018 à 2024

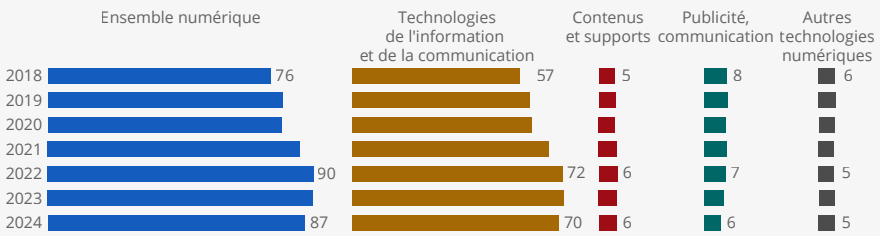

Note : Effectifs en milliers.
Lecture : À fin 2024, les secteurs liés aux TIC emploient 70 000 salariés.
Champ : Emplois salariés des secteurs numériques en Occitanie.
Sources : Insee - Flores 2018-2022 ; Insee-Urssaf-Dares – Fichiers de détails trimestriels 2023-2024.

► 4. Répartition et part des emplois numériques par zone d'emploi en Occitanie en 2022

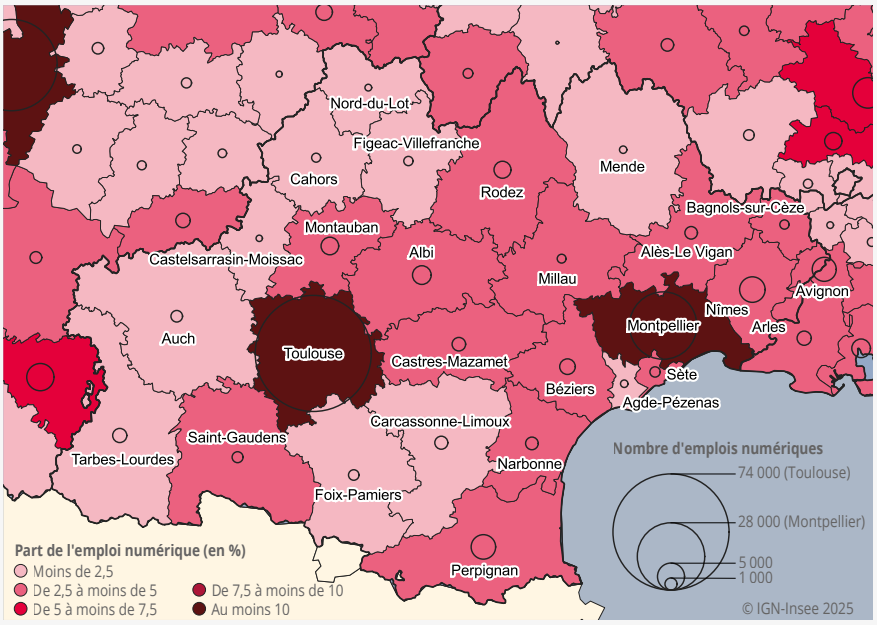

Note : Effectifs arrondis aux milliers.
Lecture : En 2022, la zone d'emploi de Toulouse regroupe 74 000 emplois numériques, soit 14 % des emplois marchands de la zone.
Champ : Emplois numériques, salariés et non-salariés, en Occitanie.
Source : Insee - Flores, Base Tous Salariés, Base non-salariés.

concentration des emplois au sein de grandes entreprises, entraînent des salaires élevés. Les salariés gagnent en moyenne 29 000 € nets annuels en 2022, soit 41 % de plus que la moyenne de l'ensemble des salariés de la sphère marchande en Occitanie. Cependant, le salaire varie largement en fonction de la profession exercée. Ainsi, les employés et les opérateurs d'exploitation en informatique gagnent en moyenne 15 600 € nets annuels contre 43 700 € pour les ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et en télécommunications. Outre les salaires élevés, les postes en CDI et à temps complet sont plus fréquents dans les professions numériques que dans l'ensemble des professions.

Les femmes salariées exerçant une profession numérique dans les secteurs numériques sont peu nombreuses (24 %). Elles gagnent en moyenne 13 % de moins que les hommes. Cette différence salariale est cependant deux fois moins importante que dans l'ensemble de l'économie marchande. Près de la moitié s'explique par un effet temps de travail, les femmes travaillant plus souvent à temps partiel que leurs homologues masculins. À temps de travail et professions identiques, l'écart salarial reste en défaveur des femmes dans la totalité des professions numériques, à l'exception de la profession de technicien des télécommunications et de l'informatique des réseaux où elles gagnent 7 % de plus que les hommes.

L'alternance, une voie de formation vers les métiers du numérique

En Occitanie, plus de 4 000 contrats d'alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) sont conclus dans un établissement des secteurs numériques en 2024 ► **données complémentaires 1**. Entre 2018 et 2023, l'Occitanie est la région de France de province où la part des contrats d'alternance réalisés dans un établissement du numérique est la plus importante (6,6 % au plus haut en 2021) après Auvergne-Rhône-Alpes. Comme au niveau national, cette part recule cependant depuis 2021 et s'établit à 4,7 % en 2024. Le nombre d'entrées en alternance dans les secteurs numériques se maintient toutefois à un niveau bien plus élevé qu'avant la crise sanitaire (2 500 contrats conclus en 2019).

Dans l'économie numérique, le secteur des TIC est particulièrement attractif, notamment les activités tertiaires qui regroupent 62 % des alternants. Plus particulièrement, le segment de la programmation, du conseil et des autres activités informatiques attire à lui seul 42 % des alternants. Par ailleurs, en 2024, 13 % des alternants se dirigent vers la publicité et la communication, un secteur particulièrement plébiscité par les alternants en contrat de professionnalisation. Les alternants de la filière numérique ont des niveaux de diplôme plus élevés que dans les autres voies d'alternance, la quasi-totalité étant au moins bacheliers. En 2024, 69 % des alternants sont diplômés de l'enseignement supérieur et 28 % ont un niveau de diplôme équivalent au baccalauréat. Enfin, quatre alternants des secteurs numériques sur dix sont des femmes. Cette proportion, faible par rapport à l'ensemble des alternants, est en progression.

François Hild, Alan Manchon (Insee), Corinne Berbeyer, Marielle Dhune, Martin Marion (Dreets)

► 5. Portrait des salariés des secteurs numériques exerçant une profession numérique en 2022

Catégories de salariés	Professions numériques dans les secteurs numériques				Ensemble des professions
	Toulouse (zone d'emploi)	Montpellier (zone d'emploi)	Occitanie (hors Toulouse et Montpellier)	Occitanie (ensemble)	Occitanie (ensemble)
Nombre de salariés	32 000	10 000	6 000	48 000	1 400 000
Caractéristiques des salariés :					
Femmes (en %)	25	23	22	24	43
Hommes (en %)	75	77	78	76	57
Âge moyen (en années)	37	37	40	38	40
Conditions de travail :					
CDI (en %)	93	88	82	90	82
CDD (en %)	1	3	3	1	7
Autre contrat (en %) (alternance, travail occasionnel, etc.)	6	9	15	9	11
Temps complet (en %)	95	95	92	95	82
Temps partiel (en %)	5	5	8	5	18
Salaire net annuel moyen (en euros)	29 400	29 500	26 500	29 000	20 600
Position sociale des salariés :					
Cadres (en %)	80	63	43	72	17
Professions intermédiaires (en %)	16	30	47	23	19
Employés (en %)	4	7	10	5	33
Ouvriers (en %)	/	/	/	/	30
Autres (en %)	/	/	/	/	1

Note : Effectifs arrondis aux milliers.
Lecture : En 2022, 24 % des salariés exerçant une profession numérique au sein d'un établissement des secteurs numériques en Occitanie sont des femmes.
Champ : Professions numériques : emplois salariés numériques dans les secteurs numériques en Occitanie. Ensemble des professions : emplois salariés de la sphère marchande, hors intérim.
Source : Insee - Flores, Base Tous Salariés.

Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur insee.fr

► Définition

La richesse dégagée par les établissements est issue de la valeur ajoutée des entreprises et elle permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone. Lorsqu'une entreprise est mono-établissement, la richesse dégagée est égale à la valeur ajoutée de l'entreprise. Pour les entreprises multi établissements, la richesse dégagée correspond à la ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise entre ses établissements au prorata des rémunérations versées.

► Pour comprendre

La mesure statistique du numérique est effectuée à partir d'une approche sectorielle. Elle comprend les secteurs liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), les autres technologies numériques ainsi que leurs usages emblématiques (secteurs fortement numérisés) comme la production de contenus et de supports (cinéma, édition, jeu vidéo, musique, etc.), ou la publicité et la communication. Le terme « d'économie numérique » fait référence à cette approche sectorielle. Les « emplois numériques » intègrent également les métiers emblématiques du numérique qui peuvent être exercés en dehors des secteurs numériques. Les emplois intérimaires et auprès de particuliers employeurs sont exclus du champ de l'étude.

La région Île-de-France concentrant à elle seule près de la moitié de l'emploi numérique national, l'Occitanie est systématiquement comparée à la France métropolitaine hors Île-de-France (France de province).

► Pour en savoir plus

- **Hild F., Steinmetz F., Dhune M. et al.,** « Forte croissance de l'économie numérique en Occitanie, portée par les deux métropoles », Insee Analyses Occitanie n° 159, juin 2019.
- « L'économie et la société à l'ère du numérique », Insee Références, novembre 2019.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Bernadette de la Rochère

Bureau de presse
05 61 36 62 85

Maquette :
Luminess SAS

𝕏 **@InseeOccitanie**
www.insee.fr

ISSN : 2493-4178

© Insee Occitanie 2025
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

Insee